



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4429

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) pour son programme d'actions 2014

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4429**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) pour son programme d'actions 2014**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est membre fondateur de l'association Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), créée en 1974, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône pour assurer la promotion de la région lyonnaise, de façon à accroître son rayonnement et favoriser son attractivité au sein du paysage économique européen.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire de la région lyonnaise. A travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

Sa mission prioritaire consiste à attirer, aider à s'implanter et ancrer de nouveaux projets d'investissements sur le territoire.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing ONLYLYON dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la métropole lyonnaise, notamment à destination des décideurs économiques internationaux.

La Communauté urbaine s'était engagée, dans le cadre d'une convention annuelle 2013, à apporter la participation financière nécessaire à la réalisation des actions du programme annuel de l'association retenues pour leur compatibilité avec la politique communautaire de développement économique.

a) - Bilan des actions 2013

L'ADERLY se concentre depuis 2012 sur les secteurs à forte intensité technologique du territoire (écotechnologies et sciences de la vie) car celui-ci bénéficie d'avantages concurrentiels sur ces secteurs. Cette stratégie a été maintenue en 2013. La prospection tertiaire reste également une priorité en 2013. L'ADERLY rappelle que cette stratégie a permis à Lyon de rester dans le top 10 des métropoles européennes en matière d'accueil d'investissements étrangers en 2013.

Concernant les pays investisseurs, l'Allemagne demeure le premier pourvoyeur de projets à Lyon (et en France).

Pour l'année 2013, l'ADERLY a dépassé son objectif de 60 implantations pour l'année. Au 15 novembre 2013, 74 implantations avaient déjà été recensées pour 1 750 emplois créés à 3 ans. L'ambition chiffrée de 1 800 emplois à 3 ans n'est pas encore atteinte.

Concernant le programme ONLYLYON, l'année 2013 a été marquée par :

- la mise en place du "Skyroom" en haut de la Tour Oxygène, showroom de 150 mètres carrés dédié à la promotion de l'agglomération,
- le lancement de la campagne de communication Addicted to Lyon et son affichage dans les aéroports européens,
- l'action de promotion pour favoriser le déploiement de nouvelles lignes internationales au départ de Lyon Saint Exupéry,
- 495 000 € de fonds privés signés sur 3 ans avec 6 partenaires,
- les relations-presse, la présence sur le web, événementiel et le réseau des ambassadeurs ont vu leurs résultats augmenter.

La nouvelle convention couvrant l'année 2014 s'inscrit dans la continuité de la précédente convention. Elle confirme le dispositif de mesure des résultats et organise les modalités de versement de la subvention annuelle et les modalités de contrôle de l'activité de l'association. Chaque année, l'ADERLY présente à la Communauté urbaine son programme annuel de promotion, prospection, prévisions de suivi d'implantations et d'accompagnement.

b) - Objectifs et programme d'actions 2014

- ADERLY

L'objectif annuel en matière de prospection est de 10 implantations pour la business unit Sciences de la vie, 30 implantations pour la business unit Eco-technologies et Industries ainsi que 20 implantations pour la business unit Tertiaire. Cet objectif global de 60 implantations est égal à celui fixé en 2013. L'objectif du nombre d'emplois créés reste également le même, soit 1 800 emplois créés à 3 ans.

La business unit Projets et territoires continuera d'assurer le suivi des comptes-clés et des projets endogènes.

En 2014, l'ADERLY apportera 2 inflexions importantes à son travail de prospection :

- un effort plus marqué sur le secteur de l'ingénierie industrielle qui apparaît comme un secteur structurant du quartier de la Part Dieu,
- une attention plus marquée envers tous les projets et activités liés à l'ambition de Lyon en matière de smart city : mobilité, gestion efficace de l'énergie, bâtiment durable, etc. Une activité prospection Smart City au sein de la business unit Tertiaire sera créée.

En termes de secteurs géographiques, 3 pays feront l'objet d'un chargé de mission dédié : l'Allemagne, la Chine et le Japon tandis que l'ADERLY continuera d'assurer une action soutenue aux Etats-Unis, via des missions ciblées avec l'AFII notamment.

L'orientation pays continue d'être la suivante : Etats-Unis/Canada, Europe (Allemagne, Europe du Nord, et action renforcée pour la Suisse), Chine, Japon et Brésil.

2014 voit également la consolidation du bureau parisien (2 salariés).

- ONLYLYON

Concernant ONLYLYON, en 2014, l'enjeu est de poursuivre les actions qui concourent au succès de la marque (réseau des ambassadeurs, présence sur le web) et de conforter le nouvel essor donné à la démarche en élargissant ses cibles et ses partenaires afin de renforcer son potentiel de développement économique pour l'agglomération lyonnaise.

Il est ainsi prévu de :

- développer l'appropriation et enrichir le concept Addicted to Lyon, intensifier la communication à l'international,
- mettre en synergie les plans d'action des entités Communauté urbaine/Office de tourisme/ADERLY et ONLYLYON,
- s'appuyer sur les partenaires des mondes de la culture, de l'enseignement et de la recherche pour promouvoir l'agglomération,
- poursuivre le développement et faire évoluer les actions lancées en 2012 et 2013.

c) - Budget prévisionnel 2014

Charges prévisionnelles	Montant (en k€)	Produits prévisionnels	Montant (en k€)
agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY)	4 512	subvention Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	2 228 1 950 366
<i>prospection sciences de la vie</i>	736	subvention Communauté urbaine de Lyon : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	2 785 1 518 1 267
<i>prospection cleantech & industrie</i>	848	subvention Département du Rhône : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	1 267 950 317
<i>prospection tertiaire</i>	843	autres membres : . dont subvention ADERLY	94 94
<i>projets & territoires</i>	270		
<i>développement territorial</i>	200		
<i>accompagnement de projets</i>	150	autres revenus ONLYLYON (sponsoring, produits dérivés, location skyroom, vente événementielle (montants HT)	200
<i>services communs</i>	1 165		
<i>promotion commerciale</i>	300		
ONLYLYON	2 150		
Total	6 662	Total	6 662

La Communauté urbaine souhaite soutenir à hauteur de 2 785 000 € la mise en oeuvre du programme d'actions de l'ADERLY et d'ONLYLYON en 2014, soit une subvention identique à celle de 2013.

d) - Montant de la subvention 2014

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer à l'ADERLY, pour l'exercice 2014, une subvention globale de 2 785 000 € dont :

- 1 518 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2014 de l'association (même montant que pour 2013),
- 1 267 000 € seront dédiés au financement de l'action de marketing ONLYLYON (même montant que pour 2013) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2014 de l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) et de ONLYLYON présentés en annexe à la convention 2014.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 2 785 000 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2014 dont :

- 1 518 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2014 de l'association,

- 1 267 000 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2014,

b) - la convention 2014 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O0219 (ADERLY) pour 1 518 000 € et opération n° 0P02O1486 (ONLYLYON) pour 1 267 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.